



**Conseil Economique  
et Social**

Distr.  
GENERALE

TRANS/WP.29/620  
15 mai 1998

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS  
et FRANCAIS

---

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITE DES TRANSPORTS INTERIEURS

Groupe de travail de la construction des véhicules

**RECTIFICATIF 1 A LA COMPLEMENT 10 A LA SERIE 03 D'AMENDEMENTS  
AU REGLEMENT No. 37**

(Lampes à incandescence)

Note : Le texte reproduit ci-après a été adopté par le Comité d'administration (AC.1) de l'Accord de 1958 modifié à sa huitième session, suite à la recommandation du Groupe de travail à sa cent-quatorzième session. Il a été établi sur la base du document TRANS/WP.29/1998/17, sans modification (TRANS/WP.29/609, par. 66 et 117).

\_\_\_\_\_

Annexe 1, feuille H7/2, tableau, pour les dimensions de f en mm, remplacer "4,5" par "4,1".

\_\_\_\_\_

